

**Question avec demande de réponse écrite E-000952/2022  
au Conseil**

Article 138 du règlement intérieur

**Jean-Paul Garraud** (ID)

Objet: Stop à la promotion de l'islam en Europe avec le soutien de l'UE

Après la scandaleuse campagne, cofinancée par l'Union européenne, promouvant le port du hijab, le Conseil de l'Europe vient de publier un document sur la prévention et la lutte contre le racisme et la discrimination envers les musulmans<sup>1</sup>, qui se résume surtout à un outil visant à favoriser le développement de l'islam en Europe.

Abordant l'islam uniquement de manière bienveillante, sans en dénoncer les dérives qui touchent lourdement l'Europe et les Européens, ce document comprend soixante recommandations plus hallucinantes les unes que les autres, telles que l'enseignement de l'histoire de l'islam d'Europe, le renforcement de la participation politique des communautés musulmanes, la suppression des obstacles juridiques ou administratifs discriminatoires à la construction de lieux de culte musulman, afin de satisfaire aux exigences religieuses.

Le Conseil de l'Union européenne adopte les priorités de l'Union en matière de coopération avec le Conseil de l'Europe, qui pilote un large éventail de programmes conjoints avec la Commission. À ce titre, l'Union contribue donc au financement de ces programmes.

1. Le Conseil de l'Union partage-t-il cette vision idéalisée de l'islam en Europe?
2. Le Conseil de l'Union entend-il réorienter sérieusement ses priorités 2023-2024 afin que ces dérives cessent?

---

<sup>1</sup> <https://rm.coe.int/recommandation-de-politique-generale-n-5-de-l-ecri-revisee-sur-la-prev/1680a59e54>